

## Informations pratiques

PROGRESS COM

Contact : Equipe Scolarité 01 44 54 16 00 [contact@ecoleprogress.com](mailto:contact@ecoleprogress.com)

## Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : [j.msihid@ecoleprogress.com](mailto:j.msihid@ecoleprogress.com)

## Formation :

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Objectifs de la formation</b></p> <p>Le titulaire du diplôme est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Concevoir et de mettre en œuvre des opérations de communication, qui peuvent revêtir une forme publicitaire, événementielle, relationnelle, dans le cadre de campagnes commerciales, institutionnelles, sociales ou publiques.</li><li>- Produire et de commercialiser des solutions de communication permettant de répondre aux attentes de publics variés. Cela implique la mise en œuvre et le suivi de projets de communication, la gestion de la relation avec l'annonceur, avec les prestataires et la mise en place d'une veille permanente</li></ul> <p><b>Chaque bloc peut être validé indépendamment.</b><br/><b>La validation de tous les blocs permet d'obtenir le titre du BTS Communication.</b></p> | <p><b>Taux de réussite et valeur ajoutée</b></p> <p>Toutes filières et tous statuts confondus :</p> <p><b>53.6% de nos étudiants interrogés ayant arrêté leurs études après l'obtention de leur BTS ont trouvé un emploi immédiatement.</b></p> <p><b>78.2% de nos étudiants interrogés jugent que leur formation à ProgressCom a été bénéfique pour leur poursuite d'études.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▮ Taux de réussite : 25%</li><li>▮ Taux d'insertion professionnelle : 12.50%</li><li>▮ Taux de poursuite d'étude : 87.50%</li><li>▮ Taux d'interruption en cours d'année : 7.58%</li></ul> <p><b>Rentrée</b><br/>Septembre</p> |
| <p><b>Caractéristiques de la formation</b><br/><b>RNCP 7481</b></p> <p>Enseignements professionnels :</p> <p>U1 — CULTURES DE LA COMMUNICATION</p> <p>U4 — RELATIONS COMMERCIALES</p> <p>U5 — ACTIVITES DE COMMUNICATION</p> <p>U6 — PROJET ET PRATIQUES DE LA COMMUNICATION</p> <p>Enseignements généraux :</p> <p>U2 — EXPRESSION ET CULTURE EN LVE LANGUE A</p> <p>U3 — ÉCONOMIE DROIT, MANAGEMENT</p>  | <p><b>Durée et tarifs</b></p> <p>En initial :</p> <p>Durée : 2 ans</p> <p>Statut : étudiant</p> <p>Prix :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1<sup>ère</sup> année 4290 euros</li><li>- 2<sup>ème</sup> année : 4290 euros</li></ul> <p>En alternance :</p> <p>Durée : 2 ans</p> <p>Statut : Salarié alternant (Contrat : CDD de 12 à 24 mois)</p> <p>Prix : Formation gratuite (Financée par l'entreprise)</p> <p>Salaire : de 23 à 100% du SMIC selon votre âge, l'année de formation et le type de contrat (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de BTS)</p>   |
| <p><b>Méthodes mobilisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Espace numérique de travail</li><li>- Possibilité de cours en distanciel</li><li>- 9 salles de cours</li><li>- Écrans numériques</li></ul>   | <p><b>Rythme de l'alternance</b></p> <p>2 jours au centre de formation / 3 jours plus la totalité des vacances scolaires* en entreprise (pour chaque année de formation).</p> <p>* sauf périodes indiquées dans le calendrier de formation en alternance.</p>  |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle continu des connaissances par les professeurs (DST hebdomadaires, exercices notés, devoirs maison).</li> <li>- BTS blancs deux fois par ans (préparation aux écrits et aux oraux).</li> <li>- Evaluation de l'acquisition des compétences en entreprise (carnet d'apprentissage, visites en entreprise...)</li> <li>- Validation de stages (10 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 4 semaines en 2<sup>ème</sup> année) dans le domaine la communication.</li> <li>- Examen final : passage de l'examen du BTS au mois de mai en général.</li> </ul> <p><b>Chaque bloc peut être validé indépendamment.<br/>La validation de tous les blocs permet d'obtenir le titre du BTS Communication.</b></p> | <p><b>Suite de parcours post diplôme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Licence professionnelle mention communication visuelle, graphisme, multimédia, publicité, marketing...</li> <li>- Licence mention information communication,</li> <li>- Bachelor communication, communication marketing, relations publiques et évènementiel...</li> <li>- DEES Communication</li> <li>- En école spécialisée dans l'information et la communication, ou en école de commerce</li> </ul> |
| <p><b>Métiers et domaines d'activité</b></p> <p><b>Débouchés professionnels :</b><br/>Chargé(e) de communication, assistant(e) du responsable de communication interne ou externe, assistant(e) de publicité, attaché(e) de presse, responsable des relations publiques, infographiste...</p> <p><b>Secteurs d'activité :</b><br/>Secteur de la communication, du marketing, du multimédia, du services aux entreprise, de la publicité, de l'évènementiel, des relations publiques.</p>  | <p><b>Équivalence et passerelle</b></p> <p>120 crédits ECTS</p> <p><b>Passerelle :</b><br/>Dans le cadre d'une reconversion professionnelle pour une personne ayant exercé dans le domaine de l'évènementiel et du multimédia ou tout autre domaine, ce BTS constitue une passerelle vers les métiers de la communication.</p>   |
| <p><b>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme niveau Bac Général, Technologique, Professionnel Tertiaire, ou équivalent, au minimum.</li> <li>- La candidature se fait sur sélection de dossier et entretien de motivation individuel.</li> </ul> <p>Pour les candidatures en alternance, l'inscription ne sera définitive qu'à la signature d'un contrat (Professionnalisation ou Apprentissage).</p>  | <p><b>Admission définitive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement</li> <li>- À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial</li> <li>- À la signature d'un contrat d'alternance (ou au paiement de la formation si pas d'obtention d'entreprise)</li> </ul>   |

Mis à jour le 01/02/2023

V4